



## **ÉTATS-UNIS-FRANCE**

# **La position américaine face à la construction de la politique européenne de sécurité et de défense**

Mémoire de géopolitique

du Chef de Bataillon Hervé Auriault

dans le cadre de l'étude dirigée "Fondements de la politique étrangère des Etats-  
Unis "

**Directeur : Madame Denise ARTAUD**  
**chercheuse émérite au CNRS**

Avril 2001

# FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

## Fiche de présentation

- 1 . La position américaine face à la construction de la politique européenne de sécurité et de défense .
- 2 . Chef de bataillon Hervé AURIAULT
- 3 . 06 avril 2001
- 4 . Division D
- 5 . Mémoire de géopolitique
- 6 . Ce mémoire a pour objectif d'étudier la position américaine depuis 1990 en réponse au développement de la politique européenne de sécurité et de défense. Confrontés à la nouvelle donne stratégique, les Européens cherchent à promouvoir un outil propre de gestion des crises, alors que leur allié outre-atlantique met tout en œuvre pour maintenir une OTAN forte au profit de sa politique internationale. Il suit alors avec beaucoup d'attention l'initiative européenne qui pourrait, à terme, fragiliser son hégémonie.
- 7 . Mots clés : Europe, Etats-Unis, OTAN, Politique Européenne de Sécurité et de Défense ( PESD ).

# **LA POSITION AMERICAINE FACE A LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE EUROPEENNE DE SECURITE ET DE DEFENSE**

## **Sommaire**

### **Partie 1 :**

#### **De la soumission à l'émancipation de l'Europe de la défense**

Le soutien américain à un développement capacitaire européen

La bonne volonté américaine

L'inquiétude des Etats-Unis

### **Partie 2 :**

#### **Les différentes parties prenantes**

Les difficultés du Vieux continent

La position de l'administration américaine

Les vecteurs externes d'influence

# **LA POSITION AMERICAINE FACE A LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE EUROPEENNE DE SECURITE ET DE DEFENSE**

## **Table des matières**

### **Introduction**

### **Partie 1 : De la soumission à l'émancipation de l'Europe de la défense**

#### 11 . Le soutien américain à un développement capacitaire européen

- 111 : La méfiance de l'administration américaine
- 112 : Le paradoxe américain

#### 12 . La bonne volonté américaine

- 121 : L'OTAN au service des Européens
- 122 : Vers un pilier européen au sein de l'OTAN

#### 13 . L'inquiétude des Etats-Unis

- 131 : La nouvelle donne britannique
- 132 : Un modus vivendi acceptable

### **Partie 2 : Les différentes parties prenantes**

#### 21 . Les difficultés du Vieux continent

- 211 : De profondes carences capacitaires
- 212 : Des investissements toujours insuffisants
- 213 : Une union politique balbutiante

#### 22 . La position de l'administration américaine

- 221 : Les tergiversations du Président Clinton
- 222 : Le Président Bush : un engagement raisonné ?
- 223 : L'ambiguïté de l'approche du Pentagone

#### 23 . Les vecteurs externes d'influence

- 231 : Les réticences du Congrès américain
- 232 : Des opinions tous azimuts
- 233 : Les visées du « lobby » industrialo-militaire

## **Conclusion**

## **Bibliographie**

## **INTRODUCTION**

Le débat sur la construction d'une défense européenne a connu un nouveau rebondissement en décembre 2000 avec le sommet de NICE qui confirma la création d'ici trois ans d'un corps européen de réaction rapide fort de 60 000 hommes.

Depuis l'effondrement du bloc soviétique, et la redéfinition des missions de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ( OTAN ), le projet européen s'est développé, non sans soulever de nombreuses questions des deux côtés de l'océan. Les Européens ont eu d'abord du mal à prendre conscience de la nouvelle donne stratégique qui s'est caractérisée par la multiplication des crises régionales. Puis, ils ont cherché tout au long de la dernière décennie, sous l'impulsion française relayée au fur et à mesure par les grands Etats de l'Union, à se doter d'une véritable capacité militaire.

Les Etats-Unis, quant à eux, se sont rapidement inquiétés de cette initiative dont ils n'ont jamais pu réussir à déterminer l'objectif exact. D'une part, ils craignent par dessus tout que la réduction de l'effort financier européen en matière de défense ne s'accroisse au détriment du développement de leurs capacités et n'ont alors de cesse d'encourager leurs alliés à plus d'investissements. D'autre part, ils cherchent à limiter les initiatives du Vieux continent visant à développer son autonomie en matière de défense.

Dans ce contexte, il est intéressant d'étudier quelle est la position américaine vis-à-vis de la construction de la défense européenne, c'est à dire de déterminer si les Etats-Unis estiment que l'initiative de leurs alliés constitue ou non une remise en question, à terme, de leur leadership.

L'évolution de leur attitude permet de répondre par l'affirmative, dans la mesure où, si les Etats-Unis ont toujours été favorables à un accroissement capacitaire des moyens militaires de leurs alliés, ils sont en revanche farouchement opposés à l'augmentation de leur

autonomie de décision qui fragiliserait la cohérence de l'OTAN et par conséquent leur domination internationale.

Pour s'en convaincre, après avoir étudié l'évolution du processus de construction de la défense européenne et les réactions américaines, nous analyserons la position des différents acteurs de la politique outre-atlantique, qu'ils appartiennent à l'administration américaine ou à des réseaux d'influence majeurs.

## **I. DE LA SOUMISSION A L'EMANCIPATION DE L'EUROPE DE LA DEFENSE**

### **11 . LE SOUTIEN AMERICAIN A UN DEVELOPPEMENT CAPACITAIRE EUROPEEN**

#### **111 . LA MEFIANCE DE L' ADMINISTRATION AMERICAINE**

L'administration du président George Bush Jr perçut dès le début des années 90 la volonté européenne d'accroître son engagement au sein de l'Alliance. En parallèle, la priorité pour les Américains était de garantir leur prédominance sur la scène internationale et notamment dans l'OTAN. La volonté européenne de construire une défense les inquiétait car elle risquait à terme de remettre en cause l'existence de l'Alliance<sup>1</sup>. Au surplus, certains proches du Président Bush<sup>2</sup> demeuraient méfiants quant à la position de la France qu'ils accusaient, à demi-mot, de vouloir développer une défense en Europe au détriment des Etats-Unis et de donner indirectement des arguments supplémentaires à ceux qui, en Amérique, remettaient en cause l'engagement de leur pays dans l'OTAN. Dans ces conditions et craignant, de facto, que les prétentions européennes n'aboutissent plus vite qu'envisagé, les Américains cherchèrent à s'immiscer davantage dans le processus afin d'y mettre certaines limites avant qu'il ne soit trop tard. Ainsi, en février et en mars 1991, l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OTAN, William Taft IV, fut très clair. Son pays était favorable à l'initiative européenne fondée sur une relance de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) mais à la condition que son développement ne nuise pas aux liens qui existaient avec les Etats-Unis ; n'entraîne pas une duplication de la coopération existante

---

<sup>1</sup> M. BUSH, novembre 1991, sommet de l'OTAN à Rome, de Defensa 10 décembre 1999 : « Mes amis, je veux demander à chacun de vous de prendre position solennellement à propos de notre présence en Europe. Si vous voulez que nous retirions nos forces d'Europe, il est temps de le dire de façon claire, dans cette enceinte ».

<sup>2</sup> M. BRENT SCOWCROFT, alors conseiller pour la Sécurité Nationale, nourrissait un profond scepticisme quant aux motivations françaises dans la démarche européenne.

au sein de l'Alliance ; ne laisse pas en chemin les Etats qui ne faisaient pas partie de la Communauté Européenne. Ce premier message était en outre relayé par un mémorandum confidentiel adressé aux gouvernements européens qui traduisait clairement l'inquiétude des Etats-Unis de se voir marginalisés.

De fait, la position américaine finit par se focaliser sur cinq points majeurs :

- 1- le développement d'une politique européenne commune en matière de sécurité, de défense et d'affaires étrangères est accepté ;
- 2- seul, l'OTAN demeure le forum au sein duquel les pays membres traitent des politiques d'engagement en matière de sécurité et de défense ;
- 3- la structure militaire intégrée de l'OTAN doit être maintenue ;
- 4- les Européens peuvent intervenir de façon groupée en dehors de l'Europe si leurs intérêts ou le droit international sont menacés ;
- 5- les membres européens de l'OTAN qui n'appartiennent pas à l'Union Européenne doivent être tenus au courant des orientations européennes en matière de défense.

## 112 . LE PARADOXE AMERICAIN

Devant l'irritation des pays européens qui ne percevaient pas réellement la position américaine, les Etats-Unis limitèrent leurs reproches et insistèrent essentiellement sur le fait que l'OTAN devait demeurer la première institution de sécurité européenne en dépit de la récente et nécessaire remise en question de sa légitimité.

Malgré le nouveau contexte international né au début des années 90, aucun Etat membre ne remettait en cause l'existence de l'Alliance qui demeurait le meilleur outil pour gérer les risques et les incertitudes qui ne manquaient pas de peser sur le nouvel environnement mondial. De conserve, la totalité des pays alliés réitérait son soutien inconditionnel aux liens transatlantiques entre l'Europe et l'Amérique du Nord. En revanche, une redéfinition des priorités des politiques de l'OTAN s'imposait : en premier lieu, l'OTAN se devait d'élargir son approche de la sécurité en promouvant les contacts entre tous les Etats du

Vieux continent et notamment avec les ennemis d'hier ; d'autre part, la nouvelle donne stratégique nécessitait de revoir la constitution des forces. Les volumes des armes, nucléaires comme conventionnelles, seraient revus à la baisse et les forces restructurées afin de s'adapter aux nouveaux contextes de crises régionales.

Enfin, l'idée de l'accroissement du rôle des Européens pour garantir leur propre sécurité était reconnu dans la mesure où il ne pouvait que contribuer au renforcement global des capacités de l'Alliance et qu'il ne remettait pas en cause le sacro-saint principe qui stipule que " l'OTAN est le forum essentiel de consultation entre ses membres et l'enceinte où ils s'accordent sur des politiques touchant à leurs engagements de sécurité et de défense au titre du Traité de Washington " <sup>1</sup>.

Mais le doute allait de nouveau apparaître dans l'esprit de l'allié outre-atlantique dès la fin de 1991, avec la signature du traité de Maastricht qui transformait la Communauté Européenne mais qui surtout incluait l'engagement pour les Etats signataires à " définir et mettre en oeuvre une politique étrangère et de sécurité commune " incluant " la définition à terme d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune " sous la responsabilité de l'Union de l'Europe Occidentale. Cette dernière alimentait le ressentiment américain envers les Européens en décidant à Petersberg en 1992 qu'elle utiliserait ses futures forces militaires dans le cadre des opérations conjointes dites " missions de Petersberg <sup>2</sup>".

En effet, le projet franco-allemand de créer un corps militaire d'environ 35 000 hommes, et qui avait vu le jour au début de 1992, relançait le doute aux Etats-Unis où les autorités craignaient que l'OTAN ne passe au second plan dans la défense européenne et qu'en conséquence l'opinion publique américaine soit moins favorable au maintien des Gi's en Europe. La méfiance de Brent Scowcroft vis-à-vis de la France s'exprimait à nouveau. Il estimait que les Allemands devaient clarifier leur position dans un projet que les Etats-Unis jugeaient néfaste à l'Alliance.

---

<sup>1</sup> Déclaration de ROME sur la paix et la coopération en Europe.

<sup>2</sup> Les missions de Petersberg englobent les missions humanitaires, d'évacuation de ressortissants, de maintien de la paix, de gestion des crises et de rétablissement de la paix.

De fait, les Etats-Unis étaient en pleine redéfinition de leur rôle sur la scène internationale. Leur volonté de demeurer la seule superpuissance poussait certains, notamment au Pentagone, à voir dans l'initiative européenne une volonté de développer un "contrepoids" au leadership américain dans le monde. Cette vision n'était certes pas partagée par tous. L'opinion publique, au demeurant, s'intéressait à d'autres problèmes alors que se déroulait la campagne présidentielle qui allait voir M. Bill Clinton accéder à la Maison Blanche.

## **12 . LA BONNE VOLONTE AMERICAINE**

### **121 . L'OTAN AU SERVICE DES EUROPEENS**

Devant l'incompréhension générale et les doutes européens, l'administration de M. Clinton, qui voulait dissiper les incertitudes, en créa de nouvelles.

Dès janvier 1994 et le sommet de Bruxelles de l'OTAN, Clinton soulignait ainsi que l'initiative européenne de défense pouvait jouer un rôle favorable dans l'évolution de la sécurité européenne. Au demeurant, comme pour montrer la bonne volonté des uns et des autres, ce sommet fut à l'origine de la proposition de créer des Groupes de Forces Interarmées Multinationales (GFIM) au sein de la structure intégrée de l'OTAN. Le but était de permettre à un ensemble de forces alliées d'entreprendre une action hors de la zone OTAN en bénéficiant d'un système de commandement existant. Autrement dit, les Etats-Unis soutenaient l'initiative des Européens mais évitaient tout risque de duplication et de découplage, conformément à leur principale priorité. Dans le détail, les objectifs visés étaient les suivants :

- permettre davantage de souplesse dans la structure des forces et du commandement de l'OTAN pour être capable de réagir aux situations de crise qui se faisaient jour ;
- permettre aux Etats européens d'entreprendre des actions avec des forces "séparables mais non séparées" de l'Alliance dans le cadre de l'initiative européenne de défense ;

- laisser une porte ouverte aux Etats n'appartenant pas à l'OTAN pour qu'ils puissent, aux côtés des pays de l'Alliance, participer aux opérations, exercices ou entraînements.

## 122 . VERS UN PILIER EUROPEEN AU SEIN DE L'OTAN

Les efforts conjoints des parties en présence permettaient d'être optimiste à l'issue du sommet de Bruxelles, mais c'était compter sans les différences de vues des Français et des Américains.

Les premiers avaient ainsi compris la proposition des Etats-Unis comme un plébiscite pour une "européanisation" de l'Alliance. Il n'en était rien. Les Américains n'envisageaient qu'un rôle accru des Européens au sein de l'OTAN. Le quiproquo découlait directement de l'utilisation envisagée par chaque camp des GFIM. Ils devaient, de l'avis des alliés européens, leur permettre de disposer des moyens nécessaires pour mener une action autonome, tandis qu'ils devaient, pour les Etats-Unis, essentiellement permettre davantage de flexibilité.

Au cours du deuxième semestre de 1995, les Britanniques et les Français unirent leurs efforts pour tenter de trouver une solution et également faciliter le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN. Ils suggérèrent ainsi au début de 1996 la "proposition des adjoints"(Députies proposal). Il s'agissait de permettre à des officiers européens en poste à l'OTAN au sein de la structure de commandement (à commencer par le propre adjoint du SACEUR) de cumuler les fonctions de commandement de l'UEO<sup>1</sup>, en national et dans l'OTAN. Cette articulation présentait à leurs yeux l'avantage d'utiliser la structure de commandement dans le cadre d'opérations européennes sans multiplier le besoin en personnel. Face à cette proposition, les Américains étaient partagés entre ceux - les CEM interarmées et le SACEUR (Gal JOULWAN) - qui craignaient qu'elle n'affaiblisse la cohérence de l'Alliance, et ceux, dont la Maison Blanche, qui estimaient que cette preuve de la bonne volonté des Européens de prendre leur part de responsabilité dans la politique de l'OTAN garantirait le soutien du Congrès et de l'opinion publique au maintien du rôle des Etats-Unis dans l'Alliance. Bien décidé à trouver un compromis, M.

Clinton acceptait la solution franco-britannique au cours de la session ministérielle de l'OTAN à Berlin - début 1996 - et ouvrait la porte, malgré l'opposition de ses états-majors, à l'élaboration d'un pilier de défense européen au sein de l'OTAN. Il fut convenu de poursuivre le concept de GFIM et de créer une Initiative Européenne de Sécurité et de Défense qui pourrait bénéficier des capacités de l'Alliance dans le cadre de futures opérations militaires dirigées par l'UEO. Au surplus, il fut admis que si le besoin se faisait sentir, des officiers européens en poste à l'OTAN pourraient rejoindre des postes de commandement à l'UEO.

Dans ces conditions, l'adaptation de l'Alliance semblait en bonne voie et confirmait une partie des objectifs majeurs de 1991 à savoir :

- garantir l'efficacité militaire de l'Alliance afin qu'elle puisse à la fois assurer la défense collective des ses Etats membres et faire face aux nouveaux types de crise ;
- préserver le lien transatlantique en poursuivant son rôle de forum de consultation politique et de coopération militaire ;
- soutenir l'IESD en laissant la possibilité aux forces de l'OTAN d'intervenir sous l'égide des nations de l'UEO.

La réunion de Berlin avait donc permis d'effectuer un grand pas en avant grâce à la compréhension du Président Clinton. Pourtant, rapidement, un frein apparut du fait même des Etats européens. Force était de constater que si les ressources militaires étaient devenues une réalité, la volonté politique des alliés européens faisait, quant à elle, défaut. Cet élément fut mis en évidence en 1997 lorsque les Européens furent incapables de s'entendre pour organiser une intervention en Albanie sous le commandement de l'UEO. L'Europe se devait de développer, à son profit, des structures politiques de décision.

### **13 . L'INQUIETUDE DES ETATS-UNIS**

#### **131 . LA NOUVELLE DONNE BRITANNIQUE**

---

<sup>1</sup> L'UEO, Union de l'Europe Occidentale, document d'information, 1998, pp. 75 à 80.

Les Etats-Unis avaient toujours vu dans le Royaume-Uni un partenaire sûr et sans surprise. La position prise par M. Tony Blair à la fin de 1998 allait modifier cette perception ainsi que les paramètres du débat sur la défense européenne. A l'automne 1998, le Premier ministre britannique, lors de la session annuelle de l'assemblée de l'Atlantique Nord à Edimbourg, déplora que la capacité d'action militaire autonome de l'Europe soit si limitée et réclama des innovations pour que celle-ci accroisse son rôle au sein de l'OTAN<sup>1</sup>. Cette intervention fut perçue aux Etats-Unis de deux manières distinctes. Les uns continuèrent de faire confiance au Royaume-Uni qui non seulement s'était déjà précédemment élevé contre des tentatives françaises favorables à plus d'autonomie, mais aussi avait toujours maintenu que le renforcement des capacités européennes ne faisait qu'augmenter la puissance de l'OTAN. D'un autre côté, les plus sceptiques, estimèrent que M. Tony Blair se montrait très " Français " ! La réponse d'Outre-Atlantique ne se fit pas attendre. Les Etats-Unis réaffirmaient leur volonté de voir se renforcer les capacités européennes en matière de défense. Mais ils soulignaient aussi que les Etats européens ne devaient pas rendre les Américains responsables de leur incapacité à s'entendre et à donner une véritable signification à l'Identité Européenne de Sécurité et de Défense.

Dès le mois de décembre 1998, la rencontre de Messieurs Blair et Chirac, en France, dans la station balnéaire de Saint-Malo illustra le souhait américain. La déclaration de Saint-Malo, qui avait également le soutien du chancelier allemand Gerhard Schröder, préconisait la création d'une Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) disposant de tous les moyens nécessaires pour être capable d'intervenir de manière autonome si l'OTAN décidait de ne pas s'engager. Le document précisait évidemment que cette construction ne devait pas nuire au fonctionnement de l'Alliance.

La réaction de l'administration américaine fut immédiate. Le secrétaire d'état, Madeleine Albright, déclara officiellement que les Etats-Unis prenaient acte de la déclaration européenne tout en soulignant qu'ils resteraient vigilants en ce qui concerne les trois " D " : Duplication, Découplage et Discrimination. Les alliés ne devaient pas refaire ce qui existait dans l'OTAN afin de ne pas gaspiller leurs budgets déjà en baisse. Ils ne devaient en aucun cas se découpler des Etats-Unis ni de l'OTAN. Enfin, ils ne devaient pas faire de discrimination vis-à-vis des alliés de l'OTAN qui n'appartenaient pas à l'Union Européenne. Cette dernière mise en garde concernait donc la Turquie, la Norvège,

---

<sup>1</sup> « La défense européenne avance à tâtons », BOCEV P., LE FIGARO, jeudi 05 novembre 1998.

l'Islande, la République Tchèque, la Hongrie et la Pologne ainsi que le Canada et les Etats-Unis eux-mêmes. Les préoccupations permanentes de ces derniers perduraient. On retrouvait dans l'énoncé des 3 " D ", les mêmes interrogations qu'avec l'administration Bush contre la création de l'Eurocorps franco-allemand. En parallèle, la campagne de l'OTAN au Kosovo<sup>1</sup>, et en particulier les actions aériennes, montrait clairement l'ambiguïté des positions respectives des Américains et des Européens. Pour les premiers, l'incapacité des états de l'UE à mener une campagne avec des moyens de très hautes technologies (près de 80 % des sorties étaient américaines) prouvait leur besoin d'investir en terme de capacités militaires. Pour les seconds, cette campagne soulignait surtout leur dépendance vis-à-vis de la superpuissance et donc l'impérieuse nécessité d'unir leurs efforts pour la pallier le plus rapidement possible. Ces différences de vues n'allaient pas s'amoinrir tant les Américains avaient le sentiment que, plus le temps passait, plus leurs alliés de toujours semblaient épouser les thèses " autonomistes " françaises.

### 132 . UN MODUS VIVENDI ACCEPTABLE

C'est pourquoi l'approche de l'ancien ministre britannique de la Défense, M. Robertson, successeur de M. Solana au poste de secrétaire général de l'OTAN fut plus conciliante. Il déclara en effet que l'IESD serait établie sur la règle des 3 " I " : Improvement, c'est à dire amélioration des capacités européennes, Inclusiveness (soit inclusion) autrement dit la transparence pour tous les alliés, Indivisibility traduit par indivisibilité qui assurait la cohésion avec l'OTAN. Sans être aussi négatifs que les 3 " D ", les 3 " I " devaient montrer aux Etats-Unis que les Européens avaient compris et pris en compte le message pour leurs futures orientations. A Helsinki, en décembre 1999, d'ailleurs, ils s'entendaient pour définir une série de mesures indispensables pour mettre en oeuvre leur détermination politique<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> « La guerre du Kosovo et la bonne volonté de Tony Blair ont permis aux Quinze de doter l'union d'une capacité de défense autonome au sommet d'Helsinki. Une première dans l'histoire de l'Europe », CHATIGNOUX C., Une capacité de défense autonome est née à Helsinki, LES ECHOS, 07 / 01 / 2000.

<sup>2</sup> NOYOUX V., « L'Europe de la défense : une étape significative », ARMEES D'AUJOURD'HUI, numéro 247, p .18.

Cinq points majeurs étaient ainsi précisés :

- être capable d'ici 2003 de déployer en 60 jours jusqu'à 60 000 hommes soutenus pendant au moins une année<sup>1</sup> ;
- développer des structures capables d'assurer la direction politique et militaire de futures opérations ;
- définir les modalités internes de fonctionnement ;
- définir les dispositions nécessaires pour permettre aux Etats européens de l'OTAN non membres de l'UE, et même à d'autres, de contribuer à la gestion d'une crise sous la direction de l'UE ;
- mettre en place les structures nécessaires pour coordonner les moyens civils des Etats, au même titre que les militaires, pour la gestion non militaire des crises.

Cet objectif global a été confirmé à Nice un an après Helsinki. En effet, au cours du sommet de Nice<sup>2</sup> en décembre 2000, chaque Etat de l'UE a précisé la contribution qu'il était à même de fournir pour mettre sur pied une force de réaction rapide conformément à la " déclaration d'engagement de capacités militaires " adoptée le 20 novembre à Bruxelles par les ministres des affaires étrangères de l'UE et les ministres de la défense. Les quinze ont exprimé leur conviction qu'" à l'horizon 2003,(...), l'UE sera capable de conduire l'ensemble des missions de Petersberg ". Ainsi, l'Union devait être capable de déployer, en environ soixante jours, et de soutenir, pendant un an, des forces terrestres comptant jusqu'à 60 000 hommes soit le volume d'un corps d'armée, " là où l'OTAN n'est pas engagée " pour des opérations militaires " sous la direction de l'UE ". Le résultat de ces déclarations

---

<sup>1</sup> « Les européens devront passer d'une simple capacité de défense de leur propre territoire à une capacité de projection dans d'autres régions où ont lieu des conflits pour pouvoir les gérer et rétablir la paix », M Javier SOLANA cité par NOYOUNX V., ARMEES D'AUJOURD'HUI, numéro 247, p.18.

<sup>2</sup> Le sommet de Nice a décidé la mise en place d'un comité politique de défense et de sécurité, d'un comité militaire et d'un état-major militaire pour l'Europe de la défense.

permet à l'Union d'afficher ses ambitions sans provoquer l'OTAN. Pourtant, le message manquait encore de précision et permettait à M. Robertson –secrétaire général de l'Alliance atlantique - d'affirmer que la force européenne avait pour vocation de “ compléter ” l'OTAN, non de “ la doubler ni de l'affaiblir, et certainement pas de la remplacer ”. Et de rajouter que ces forces “ seront à la disposition de l'OTAN ” pour intervenir dans des missions que l'Alliance “ aura choisi de ne pas conduire ”. Une fois de plus, la réaction de l'autre partie ne s'est pas fait attendre. Pour M. Richard, ministre français de la défense, il n'était pas question de parler d'un lien de subordination politique mais d'un partage des rôles d'autant qu'à Washington Madeleine Albright saluait la décision par ces mots : “ l'objectif de créer une force rapide est un pas important vers un partenariat stratégique entre l'OTAN et l'UE <sup>1</sup>”. Cette réaction plus consensuelle prenait, de fait, en compte la volonté des Européens de ne pas s'orienter vers la création d'une armée européenne risquant de mettre en cause la présence des Etats-Unis sur le Vieux continent mais soulignait aussi l'acceptation par la superpuissance du pilier européen de sécurité.

Ainsi, après pratiquement dix ans de réactions diverses des uns et des autres à l'initiative européenne, un terrain d'entente semble atteint à la veille du IIIème millénaire même s'il reste évident que la façon dont les membres de l'UE développeront leur Politique Etrangère, de Sécurité et de Défense commune continuera de dépendre de leur perception de ce que veulent les Etats-Unis et de l'évolution spécifique de l'UE qui va tout mettre en oeuvre pour combler ses lacunes les plus graves afin de pouvoir, comme l'affirme un expert, entre 2005 et 2010 assumer seuls une mission de type Kosovo<sup>2</sup>.

La construction d'une Défense européenne semble aléatoire tant les difficultés à venir sont nombreuses. Pourtant le nombre important d'acteurs américains qu'elle préoccupe tend à prouver, s'il en était besoin, sa crédibilité.

---

<sup>1</sup> ZECCHINI L., LE MONDE, « Le corps militaire européen de réaction rapide devrait compter 100000 soldats », 22 / 11 / 2000

<sup>2</sup> ZECCHINI L., LE MONDE, « Le corps militaire européen de réaction rapide devrait compter 100000 soldats », 22 / 11 / 2000

## **II . LES DIFFERENTES PARTIES PRENANTES**

### **21 . LES DIFFICULTES DU VIEUX CONTINENT**

Malgré les avancées non négligeables dans la construction d'une politique européenne de sécurité et de défense, le chemin qui reste à parcourir est encore long tant les difficultés à la fois militaires, culturelles et politiques, semblent importantes.

#### **211 . DE PROFONDES CARENCES CAPACITAIRES**

Sur le plan militaire, de nombreux facteurs montrent que les Européens ne sont pas en mesure de mener, de façon quasi autonome, d'actions d'envergures avant quelques années.

En ce qui concerne leurs capacités de projection, les pays européens sont particulièrement limités comme l'a dramatiquement prouvé l'opération au Kosovo.

Qu'il s'agisse de capacités aériennes ou maritimes, ils ne sont pas en mesure de procéder dans des délais relativement brefs, en cohérence avec une intervention d'urgence, à l'envoi de leur corps de réaction rapide<sup>1</sup> dont le volume sera d'environ 60 000 hommes. Pour répondre à ce besoin impérieux, des programmes ont vu le jour de façon rapide. La France notamment compte renforcer de manière conséquente ses vecteurs navals dès 2003 avec la mise en chantier en 2001 de nouveaux transports de chalands de débarquement aux capacités largement améliorés par rapport aux anciens modèles. Dans le même ordre d'idée, les différents partenaires considérés ont pris conscience de leur carence dans le domaine du transport aérien. Un programme en commun a été développé pour la fabrication, dans les meilleurs délais, de l'avion de transport futur (ATF) en remplacement des flottes actuelles de C 160 ou C 130.

---

<sup>1</sup> « L'Europe souffre d'un déficit de capacités stratégiques », ZECCHINI L. , LE MONDE, 22 / 11 / 2000.

Il en va de même dans le cadre de leurs capacités de renseignement<sup>2</sup>.

Les conflits et crises de la dernière décennie ont rappelé, s'il en était besoin, l'importance du renseignement pour la résolution des opérations. Le spectre de cette aptitude fondamentale est large puisqu'il va notamment de moyens satellitaires, à ceux de guerre électronique sans oublier la recherche humaine. Les Etats-Unis sont aujourd'hui et pour encore de longues années, les seuls à détenir de façon conséquente la totalité de ces outils. La carence des Européens dans ce domaine particulier est, à l'inverse, majeure. Seule la France dispose d'un certain nombre des vecteurs nécessaires et les collaborations avec ses alliés pour en développer de nouveaux, notamment dans le domaine spatial, tardent à aboutir. Dans ces conditions, comment la future force européenne peut-elle espérer agir en autonome ? Elle ne le pourra sérieusement sans passer par la fourniture, par la superpuissance, d'une partie des renseignements.

## 212 . DES INVESTISSEMENTS TOUJOURS INSUFFISANTS

Mais il est aussi indéniable que l'effort financier accepté par les gouvernements européens concernés par l'Europe de la Défense demeure insuffisant.

Alors que le budget militaire des Etats-Unis se lance dans la plus grande augmentation qu'il ait jamais connu depuis quinze ans<sup>1</sup>, les alliés n'ont pour la plupart rien annoncé en ce sens quand ils ne diminuent pas leurs investissements.

Force est de constater que la priorité des Ministères des Finances respectifs ne concerne pas la Défense. Ils sont davantage tournés vers les réponses à apporter aux difficultés internes auxquelles ils sont confrontés, et ne perçoivent pas la nécessité de financer une force armée dans un environnement apparemment dénué de menaces . « En fin de compte, les efforts de l'Europe pour jouer un rôle accru en matière de sécurité doivent être scellés par un engagement significatif et soutenu (...) pour convaincre les Parlements, l'opinion et les ministres des Finances, que nous sommes en face de dangers qui réclament des

---

<sup>2</sup> « La principale déficience concerne les capacités de renseignement », LE SOIR, 21 / 11 / 2000, p.10.

<sup>1</sup> COHEN W. traduit par CORDONNIER A., LE FIGARO, 11 janvier 2001.

réponses adéquates <sup>2</sup>». M. Richard, ministre français de la Défense, rappelait lui-même que « la crise du Kosovo a été le révélateur de la faiblesse relative des capacités opérationnelles des Européens vis-à-vis de leur allié américain ».

Pourtant, au-delà d'un problème militaire essentiellement capacitaire, il semble plus préoccupant encore de constater l'incapacité pour les Etats européens de s'entendre sur une politique étrangère commune<sup>1</sup>. De nombreuses difficultés ne poussent pas à l'optimisme quant à une possibilité européenne d'union politique.

### 213 . UNE UNION POLITIQUE BALBUTIANTE

Ainsi, il est évident que les institutions européennes semblent aujourd'hui confrontées à des difficultés de fonctionnement qui fragilisent l'émergence d'un consensus global.

La première de ces contraintes découle directement du nombre des Institutions – à savoir six - qui nuit indéniablement à une capacité de décision commune malgré un effort certain pour s'adapter aux évolutions de l'Union. Or cette dernière est maintenant confrontée à un problème majeur, son élargissement. Dans ces conditions, et alors que quinze Etats membres ont déjà tant de mal à rendre cohérentes leurs visions des choses, comment envisager sans un a priori pessimiste le processus de décision dans une Europe comprenant jusqu'à trente Etats ? Le demi -échec du sommet de Nice à la fin de l'an 2000 a montré la pertinence de cette question qui ne pourra éventuellement être résolue que dans la durée.

Dans un domaine plus opérationnel, des questions de fond apparaissent.

Pour être crédible, la PESD doit reposer sur des capacités cohérentes entre les Etats membres malgré les divergences de vues de chacun. Ainsi, Madame Thatcher a dénoncé vigoureusement le projet de création d'une force européenne qui n'a « aucun sens militaire (...) Ces projets n'ont de sens ni pour la Grande-Bretagne, dont les forces sont déjà

---

<sup>2</sup> Discours de M. Alain Richard à l'occasion de la cérémonie d'ouverture d la 36<sup>ème</sup> session nationale du Centre des Hautes Etudes de l'Armement, 14 septembre 1999.

<sup>1</sup> « Le problème d'une armée européenne (...) réside dans l'existence d'une véritable volonté politique, sans laquelle une armée européenne ressemblera rapidement à ce qu'est devenue la monnaie unique : une armée dévaluée à la remorque de la puissance américaine », « Europe de la défense ou abandon de la défense nationale ? », MINUTE, 27 septembre 2000.

réduites, ni pour l'Europe, qui a encore moins de chances de devenir une puissance militaire, ni, non plus, pour l'OTAN, que ce projet menace de diviser et de détruire »<sup>2</sup>. Les Européens devront – peu ou prou - réussir à harmoniser leurs politiques en matière de défense.

Il est indispensable que leurs programmations militaires respectives soient coordonnées pour tendre vers une plus grande interopérabilité. Mais, pour répondre à un indispensable facteur d'efficacité, les forces des uns et des autres devront être restructurées en optant pour une professionnalisation progressive<sup>1</sup>, seule garante de la disponibilité de la force de réaction rapide, forte de 60 000 hommes, définie au sommet de Nice.

Enfin, pour que la future force européenne soit opérationnelle, l'Union devra être capable de décider d'une seule voix sur la scène internationale.

La situation présente est toute autre<sup>2</sup> et s'apparente davantage à de la "timidité diplomatique"<sup>3</sup>. De fait, l'Union n'est que balbutiante dans ce domaine, où la priorité reste aux diplomaties nationales au profit de leurs intérêts respectifs.

Ainsi, l'UE manque encore de capacités à ordonner ses mécanismes institutionnels autour d'objectifs politiques mieux affirmés et à intervenir dans les situations de crise, alors qu'elles sont évidemment indispensables pour le fonctionnement optimum de toute politique étrangère. Dans les années à venir, l'UE devra faire face à trois défis essentiels. Les grands Etats ont en commun le souci de préserver leur capacité d'intervention autonome et d'utiliser l'UE comme « démultiplicateur de puissance » : jusqu'où ces derniers seront-ils prêts à déléguer, au niveau européen, une partie de leur souveraineté ? De plus, les plus petits Etats craignent un « directoire des grands », d'où leur opposition à

---

<sup>2</sup> CLAUDE PATRICE, « La future Force européenne de réaction rapide tétanise la classe politique britannique », LE MONDE, 27 novembre 2000, pp.06.

<sup>1</sup> « Les Français, leurs voisins européens et l'armée », le PARISIEN, 31 janvier 1997  
ADLER A., « L'inévitable professionnalisation des armées européennes », COURRIER INTERNATIONAL, numéro 299, du 25 au 31 août 1996.

<sup>2</sup> VERNET DANIEL, « Les Européens réticents face aux propositions françaises sur la défense commune », LE MONDE, dimanche 26, lundi 27 septembre 1999, « Pour des raisons politiques (pas de duplication) et pratiques (coût), certains Etats européens souhaitent que les capacités de planification restent l'apanage de l'OTAN. ».

<sup>3</sup> DE VILLEPIN XAVIER, , Sénat, séance du 30 mai 2000.

tout mécanisme qui les priverait de la possibilité de s'opposer à certaines opérations . La défense européenne témoigne ainsi d'un paradoxe. Par ailleurs, faut-il rappeler que les projets politiques des principaux Etats ne convergent pas nécessairement<sup>4</sup>. Enfin, question essentielle, dans quelle mesure un Etat pourrait-il accepter de devoir envoyer des soldats sur des opérations extérieures, sans avoir soutenu une telle option, d'autant que la vision de l'utilisation d'une future force européenne diverge d'un pays de l'Union à l'autre<sup>1</sup> ?

Enfin, la défense européenne ne devrait pas échapper à la question de la « personnification » des institutions.

La présidence du Comité politique et de sécurité (COPS) est exercée par le Ministre de la Défense du pays présidant l'Union européenne. Soutenu par certains Etats, le haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), Javier Solana, a proposé d'assurer cette présidence afin de garantir la continuité de la politique européenne de défense. Ces modifications devraient nécessiter des adaptations institutionnelles dans le cadre de la conférence intergouvernementale qui pourraient être inscrites à l'ordre du jour des prochaines présidences de l'Union.

Les difficultés de la réalisation d'une Europe de la Défense sont donc nombreuses. Pourtant, qu'ils soient gouvernementaux ou non, les acteurs américains préoccupés par l'initiative de leurs alliés sont nombreux. Dans une certaine mesure, cette préoccupation renforce la crédibilité du processus lancé par l'UE.

## **22 . LA POSITION DE L'ADMINISTRATION AMERICAINE**

### **221 . LES TERGIVERSATIONS DU PRESIDENT CLINTON**

Toute la position de l'administration américaine durant les deux mandats du Président Clinton repose sur la crainte d'un découplage entre les alliés européens et l'OTAN. La

---

<sup>4</sup> « Je suis, et je l'ai déjà souvent dit, partisan d'une identité et d'intérêts « nationaux » clairement formulés. Je suis persuadé qu'il est légitime de défendre ses intérêts dans le respect des intérêts des autres », par SCHRODER G., LE FIGARO, L'Europe vue de BERLIN, 01 décembre 1999.

<sup>1</sup> « L'Allemagne ou la Grande-Bretagne ne veulent en rien diminuer le rôle de l'OTAN. La France est la seule à utiliser l'expression « indépendance » », « M.BUSH et l'Europe », LE MONDE, 19 décembre 2000.

déclaration des 3 “ D ” est à ce titre très parlante même si au fur et à mesure des années, cette position s’est assouplie en même temps que se concrétisaient les efforts européens d’aboutir à la création d’une IESD. C’est ainsi qu’en 1999, M. Strobe Talbott, secrétaire d’Etat adjoint, proclamait : “ nous ne voudrions pas d’une IESD qui commence par naître dans l’OTAN, pour ensuite en sortir et s’en éloigner, car cela conduirait à une IESD qui fasse d’abord double emploi avec l’OTAN, puis en soit une concurrente ”. Cette attitude est parfaitement fondée quand on considère que l’OTAN est avant tout un instrument pour la suprématie de la politique étrangère américaine<sup>1</sup>. Dans ces conditions, tout ce qui peut l’affaiblir rejaillit de façon négative sur le rôle des Etats-Unis dans le monde. Il faut pour s’en convaincre se rappeler les paroles de M. Henry Kissinger : “ l’Amérique est un empire sans doctrine impériale ”. La position américaine peut cependant sembler contradictoire dans la mesure où elle soutient l’initiative européenne (réunion de Berlin en 1996) tout en s’en méfiant terriblement. De fait, il est important de distinguer deux notions que l’on a tendance à assimiler. Les Etats-Unis ont rapidement adhéré puis soutenu l’IESD qui correspondait au développement d’un pilier européen au sein de l’OTAN autrement dit à un accroissement capacitaire des moyens européens. En revanche, à partir du sommet franco-britannique de Saint-Malo notamment et de l’émergence de la PESD, les Américains<sup>2</sup> ont eu le sentiment que la volonté européenne changeait de fond et visait au surplus à gagner en terme d’autonomie. Dans ce cadre, la cohérence de l’OTAN se trouvait menacée et la position des Etats-Unis devenait plus méfiante. Les interventions des responsables d’outre-atlantique mettaient alors l’accent sur le bien-fondé du projet européen dans la mesure où son objectif serait de se doter de moyens militaires conséquents pour développer une approche commune, avec l’OTAN, de sécurité et de défense. Les américains insistaient ainsi sur la nécessité des Européens d’investir davantage pour, de fait, prouver leur bonne volonté en ce sens.

---

<sup>1</sup> De Defensa, 10 décembre 1999, p.07 citant une source anonyme de l’administration CLINTON : « il n’est pas question que l’actuel processus européen puisse mener à une forme quelconque d’autonomie de la défense européenne qui puisse mettre en question d’une façon ou l’autre la prééminence de l’OTAN. ».

<sup>2</sup> « Après le Marché commun et la monnaie unique, l’Union se lance dans un troisième grand projet d’intégration qui va la transformer de fond en comble », BOLLAERT B. « Les fruits inespérés de Saint-Malo », LE FIGARO, 3 juillet 2000.

## 222 . LE PRESIDENT W . BUSH : UN ENGAGEMENT RAISONNE ?

La position que pourrait prendre l'administration de M. W. Bush ne devrait pas remettre en cause la ligne politique adoptée par les Américains dans la dernière décennie même si, devant la relative accélération du processus de construction d'une Défense Européenne, ils pourraient être tentés de faire valoir davantage leur sentiment dans ce projet.

De fait, le sentiment des républicains est déjà connu. Ils sont globalement favorables à l'initiative européenne mais oeuvrent également pour garantir le leadership des Etats-Unis dans le monde et maintenir une Alliance atlantique forte. Dans ces conditions et à moins que les liens actuels avec les alliés européens ne connaissent de modifications négatives, la position américaine devrait toujours être la même. Elle devrait d'une part viser à soutenir les efforts européens pour accroître leurs capacités militaires et ainsi alléger le fardeau des Etats-Unis. Mais elle continuera d'insister sur la nécessité impérieuse de maintenir les liens entre les deux constructions et donc tout mettre en œuvre pour éviter que la notion " d'autonomie " chère aux Européens et notamment aux Français ne prenne une ampleur démesurée. C'est pourquoi ils se pourrait que, constatant les progrès réalisés dans la construction d'une Europe politique, les Américains cherchent à être davantage présents dans le processus afin d'éviter d'être dépassés. De nouvelles instances de coordination pourraient alors voir le jour, par exemple au sein de l'OTAN, afin d'encadrer le développement de la PESD et notamment mettre l'accent sur le respect vital du principe de consultations entre l'ensemble des partenaires de part et d'autre de l'Atlantique.

Dans cette optique, l'administration américaine pourrait porter son effort dans plusieurs directions. D'une part elle chercherait à accompagner les travaux des Européens afin d'éviter que la PESD ne développe que des structures vides de moyens et en parfaite duplication des organismes déjà existants. Elle viserait, au surplus, à être davantage constructive en prenant en compte le projet européen et en cherchant quel pourrait être le meilleur système pour assurer la coordination entre l'OTAN et la future défense européenne.

Mais surtout il serait souhaitable qu'un climat de confiance s'installe entre ces deux constructions afin de faciliter des rapports parfois tendus comme l'a prouvé la dernière décennie.

## 223 . L'AMBIGUÏTE DE L'APPROCHE DU PENTAGONE

Contrairement au processus décisionnel européen, le point de vue des forces armées – à savoir le Pentagone - fait partie intégrante de la politique américaine en matière de sécurité. Or, pour des raisons bien identifiées, le Pentagone a plutôt tendance à soutenir la construction d'une certaine politique de défense européenne.

Faisant montre d'un certain pragmatisme, les responsables militaires américains ont tendance à voir dans l'initiative européenne le meilleur moyen pour leurs alliés de développer leurs capacités militaires et donc d'alléger le fardeau des Etats-Unis. Ils sont conscients, en outre, que les situations de crise auxquelles ils ont été confrontés au cours de la dernière décennie vont perdurer. Or ces opérations régionales du type campagne du Kosovo ont déjà grandement sollicité les forces américaines. L'aide des Européens, déjà nécessaire, va inévitablement devenir indispensable. Dans ces conditions, ils soutiennent toutes les mesures qui devraient permettre au Vieux continent d'être davantage présent à leur côté. Le Pentagone est surtout soucieux devant les carences européennes et cherche à pousser les Européens pour qu'ils accroissent notamment des possibilités de projection qui leur permettraient de participer efficacement, aux côtés des Américains, à de futures opérations.

Au surplus, le Pentagone cherche surtout à éviter les missions humanitaires depuis l'échec de leur intervention en Somalie notamment. Ainsi, William J. Perry a déclaré devant le Congrès : « Nous sommes une armée, pas l'Armée du salut » tandis que Mme. Condoleezza Rice - conseiller pour la Sécurité Nationale du nouveau Président des Etats-Unis - disait que l'Amérique n'avait pas à expédier « une division aéroportée pour protéger les enfants sur le chemin de l'école ». Le message est clair. Les opérations de maintien ou de restauration de la paix n'intéressent pas la superpuissance mondiale qui souhaiterait les laisser à d'autres pour se consacrer à d'éventuels conflits régionaux. En ce sens, le « Rapport de 1996 » du Pentagone se félicite que « la grande activité des alliés dans ces régions ( Balkans ) s'inscrit en faux contre l'image d'une Europe passive et concentrée sur ses seuls problèmes internes ». C'est pourquoi le Pentagone contrebalançait, notamment dans le milieu de la dernière décennie, la vision comptable du Congrès. Au-delà d'une évaluation purement quantitative, il voyait surtout la capacité et la volonté des Européens

de s'investir dans les missions humanitaires dont les militaires américains ne voulaient pas.<sup>1</sup>

Pour autant, le Pentagone n'est pas prêt à soutenir aveuglément l'initiative européenne dans laquelle il met aussi en exergue les risques potentiels pour l'Alliance Atlantique.

Le but à demi caché de cette institution est, tout d'abord, que les capacités de ses alliés se développent en cohérence complète avec l'OTAN<sup>1</sup>. Dans cette optique, le Pentagone a immédiatement repris le programme de la Défense Capabilities Initiative (DCI) adoptée en avril 1999 lors du sommet de l'OTAN à Washington, et qui vise à développer la coopération militaire entre les alliés afin d'accroître la qualité des opérations futures. Le Pentagone souhaiterait que les forces européennes prennent les mêmes orientations que les forces de l'Alliance afin qu'elles soient parfaitement interopérables, que la crédibilité de l'outil soit maximale et particulièrement dissuasive dans les années futures. La position des responsables militaires américains est donc claire. La PESD ne les dérange pas pourvu qu'elle ne nuise pas à l'efficacité de l'OTAN.

Mais au-delà d'une question capacitaire, le Pentagone, comme l'administration américaine, condamne tout risque de séparation entre la PESD et l'Alliance. Tout porte à croire qu'au fur et à mesure du développement du concept de la construction d'une Europe de la Défense, le Pentagone n'a pas vraiment pris au sérieux l'initiative des alliés. Là encore, M. Tony Blair a fait évoluer leur perception avec le sommet de Saint-Malo et ses conséquences sur la crédibilité du projet européen. Le Pentagone a alors modéré son soutien à la PESD dans la mesure où elle fragiliserait les institutions et les missions de l'OTAN voire pourrait à terme s'y substituer. Il est d'ailleurs important de souligner que, ce faisant, les responsables militaires du Pentagone se rapprochaient de leurs homologues civils qui cultivent depuis le début du processus une méfiance certaine vis-à-vis des Européens. De fait, s'ils sont prêts à aider ces derniers à trouver le moyen de faire un meilleur usage des ressources de défense disponibles pour satisfaire les objectifs des uns et

---

<sup>1</sup> COHEN WILLIAM. Secrétaire d'état à la défense américain, De Defensa, 10 novembre 2000, volume 16, numéro 05, le cas européen p.2 et 3, BIRMINGHAM : « Il est clair que, dans le futur, l'OTAN ne sera plus la seule structure multinationale majeure à jouer un rôle dans la réponse à apporter aux crises, y compris les crises militaires, qui pourraient affecter la stabilité et la sécurité européenne ».

<sup>1</sup> « Les Européens doivent prévoir des mécanismes ouverts et transparents » pour que l'OTAN ne devienne une « relique du passé », COHEN W., LE MONDE, « Les rapports difficiles de la défense européenne et de l'OTAN », samedi 9 décembre 2000

des autres, ils ne veulent en aucun cas que cela se fasse au détriment des uns pour le seul profit des autres.

## **23 . LES VECTEURS EXTERNES D'INFLUENCE**

### **231 . LES RETICENCES DU CONGRES AMERICAIN**

Le Congrès, dont les membres s'intéressaient peu à l'émergence d'un pilier européen au sein de l'Alliance continuait à souhaiter que les Européens, dans le cadre de l'élargissement de l'OTAN, assurent leur part du fardeau afin de développer les moyens militaires leur permettant de déployer des forces, de soutenir des opérations et d'agir en coordination avec les Etats-Unis. En revanche, comme pour l'administration, la réunion de Saint-Malo eut un retentissement particulier car elle était perçue comme une volonté d'indépendance vis-à-vis de l'Alliance. La commission parlementaire sur les relations internationales s'interrogea alors sur les implications pour les Etats-Unis et l'OTAN<sup>1</sup> des orientations prises par les Européens. Plusieurs voix se firent entendre. Les plus inquiets, dont le président de la commission M. Benjamin Gilman, allèrent ainsi jusqu'à envisager de faire pression, via la politique américaine, sur le projet européen afin d'en obtenir l'arrêt. Le risque de découplage et de duplication était pour eux inévitable et ne pouvait être toléré. Le 2 novembre 1999, le texte de la résolution 59 approuvé par la Chambre des représentants, fut amendé pour prendre en considération cette nouvelle inquiétude. (Le but initial de cette résolution était, en effet, de définir les modalités de l'élargissement de l'OTAN). De façon globale, l'avis de la majorité des parlementaires était que la PESD devait tendre à renforcer l'OTAN et non le contraire. Ils se réjouissaient de constater les efforts entrepris par les membres de l'UE pour renforcer leurs capacités militaires dans la

---

<sup>1</sup> « L'OTAN est vitale pour le Pentagone qui sans l'Alliance n'aurait pas de fondement politique légitime pour ses bases en Europe, ou pour des opérations conduites en Europe ou depuis l'Europe et souvent de caractère purement américain », INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, 12 / 12 / 2000. Trad. DICOD.

mesure où ils s'inscrivaient dans le développement d'une IESD prête à s'engager dans l'Alliance. C'est-à-dire que les parlementaires américains soulignaient l'importance du rôle de la PESD tout en prenant en compte la nécessité de ne pas dupliquer les moyens de l'OTAN, de ne pas se découpler de l'Alliance et de ne pas oublier les alliés européens n'appartenant pas à l'Union Européenne.

De son côté, le Sénat tenait le même langage<sup>1</sup> et approuvait une résolution analogue le 8 novembre qui mettait toutefois davantage l'accent sur la relation entre l'OTAN et la PESD. Le souci majeur mis en exergue par ce document était le risque de découplage. Pour le Sénat américain, il ne faisait pas de doute que l'appartenance des Etats-Unis à l'OTAN demeurait essentielle car elle était la "seule alliance militaire ayant en même temps de réelles capacités de défense et une composition transatlantique (...) promouvant une perspective et une approche transatlantiques communes des questions concernant la sécurité de l'Amérique du Nord et de l'Europe ». Autrement dit, l'OTAN ne pouvait être remise en question par la PESD. Cette dernière était donc souhaitable, à la condition expresse qu'elle se développe en coordination avec l'OTAN, car elle pouvait à terme alléger le fardeau américain au sein de l'Alliance. Elle ne devait donc pas chercher à devenir un instrument autonome mais lier son développement puis son éventuelle action à la politique générale de l'Alliance. De fait, les préoccupations du Congrès, bien que plus tardives que celles de l'administration, en rejoignaient globalement les conclusions. Toutefois, force est de constater, que jouissant de davantage de liberté dans leurs propos, les membres du Congrès définissaient plus clairement les limites que ne devait pas franchir l'initiative européenne. A ce titre, le fait que les Européens ne puissent intervenir sans l'aval de l'OTAN demeure une pierre d'achoppement majeure pour les évolutions ultérieures.

Le fonctionnement politique des Etats-Unis présente une caractéristique originale si on le compare au système français. On ne peut comprendre les réactions américaines sans prendre aussi en considération l'influence des opinions de l'élite non gouvernementale et des lobbies. Ainsi de nombreux cercles privés se sont intéressés aux questions que

soulevait l'orientation européenne en matière de sécurité et de défense alors que de son côté le lobby industrialo-militaire militait pour une influence accrue des Américains en Europe.

## 232 . DES OPINIONS TOUS AZIMUTS

Pour les pessimistes, le développement de la PESD signifie, inévitablement, à terme la fin de l'OTAN en cela qu'il traduit la volonté des alliés européens de faire cavalier seul et de se départir de l'influence américaine. Il s'en suivrait une fragmentation de la coopération politique transatlantique et, in fine, sa disparition en tant qu'institution. Cette vision, qui est certes répertoriée comme le " scénario du pire ", est celle de M. Bouton, vice-président de l'American Enterprise Institute (proche des républicains). Pour pallier ce risque, il préconise alors de ramener les Européens à la raison en les forçant à considérer l'OTAN comme principal outil d'intervention dans le monde et en les poussant à orienter leurs efforts vers une direction commune aux Etats-Unis comme par exemple le développement d'une défense anti-missiles. De son côté, M. Rodman, haut fonctionnaire du gouvernement Bush, partage le point de vue de M. Bolton. Il constate que si les efforts capacitaires européens sont positifs, l'orientation vers une autonomie de décision, notamment de la part de M. Chirac, ne peut que fragiliser l'unité de l'Alliance Atlantique. Sa position, moins extrême que la précédente, est à même de rallier un nombre conséquent de républicains comme de démocrates qui demeurent vigilants quant à la future concrétisation du projet européen.

Dans le camp des optimistes, en revanche, on demeure confiant dans les avantages à retirer de la PESD à moins que l'on ne croit pas à sa réalisation. Ainsi, pour M. Robert G. Hunter, représentant permanent auprès de l'OTAN de 1993 à 1998, les Etats-Unis devraient se réjouir du projet européen qui répond finalement à leurs attentes dans la mesure où, s'il aboutit, il permettra aux Européens d'assumer une plus grande part du fardeau

---

<sup>1</sup> L'initiative de politique de sécurité et de défense européenne développe une « dynamique constituant une menace et une source de division pour l'OTAN », lettre adressée au DAILY TELEGRAPH par les sénateurs

transatlantique commun en matière de défense. Au surplus, M. Hunter n'envisage pas les progrès européens à court terme et, quand bien même, il estime qu'ils ne pourront qu'aller dans le sens d'un renforcement des liens avec l'Alliance en la rendant encore plus crédible.

D'autres sont également sereins car particulièrement pessimistes quant à la capacité européenne de réussir son projet. Ainsi, qu'il s'agisse de M. Ivo Daalder, ancien membre du Conseil de Sécurité Nationale ou du professeur Simon Serfaty, leur opinion est que l'Europe se caractérise davantage par sa faiblesse politique et militaire que par le contraire. Et qu'en conséquence, les alliés européens sont davantage appelés à se diviser qu'à s'unir. C'est pourquoi, estimant cette instabilité dangereuse, ils pensent nécessaire, pour la limiter, de chercher à soutenir la PESD plutôt que la négliger voire la combattre.

Enfin, l'approche la plus minoritaire concerne les partisans d'un certain isolationisme américain au profit d'une concentration des efforts de la nation américaine dans le règlement des difficultés nationales et le rejet d'un rôle hégémonique mondial des Etats-Unis. Ayant cependant des adeptes chez certains républicains comme parmi les démocrates, cette approche de l'Institut CATTO notamment est jugée caricaturale dans la mesure où elle privilégie la formule "laisser l'Europe aux Européens" et le retrait des forces américaines du Vieux continent afin de mettre enfin les Européens face à leurs responsabilités.

Nous l'avons vu, la position américaine, hormis une minorité, est partagée par la plupart des organes gouvernementaux ou proches d'eux. En revanche, le lobby industrialo-militaire est davantage hostile à l'initiative européenne qui pourrait fragiliser leurs ventes d'armements sur le Vieux continent.

### 233 . LES VISEES DU « LOBBY » INDUSTRIALO-MILITAIRE

Avec l'effondrement du bloc soviétique s'est également effondré le marché de l'armement depuis 1990. Les industries concernées se livrent donc une bataille sans merci afin de garantir leurs productions. La lutte est acharnée entre essentiellement quatre protagonistes

principaux que sont les Etats-Unis, la Russie, les pays européens et asiatiques. Dans cette optique, le continent européen est un marché majeur dans lequel une entente politique nuirait aux prétentions américaines de conquête de nouveaux débouchés<sup>1</sup>. Depuis la fin du Pacte de Varsovie, les anciens pays membres n'ont pu, pour de multiples raisons, entretenir et moderniser leurs parcs militaires. Leurs interlocuteurs pour y remédier sont la Russie, les pays européens fabricants d'armement et les Etats-Unis. Pour ces derniers, l'occasion ne doit pas être manquée de compenser la baisse globale des ventes d'armement par la main-mise sur de nouveaux marchés. L'élargissement de l'OTAN doit ainsi permettre aux Etats-Unis de s'imposer sur le marché de l'armement. Les pays de l'Europe centrale et orientale ( PECO ) constituent donc une cible privilégiée d'autant que leur volonté d'intégrer l'OTAN les pousse logiquement à vouloir se rapprocher du leader incontesté que représentent les Etats-Unis. Au demeurant, la diplomatie américaine n'est pas absente de la question et œuvre largement au profit d'une participation accrue des entreprises américaines au renouveau militaire des PECO.

Ainsi, depuis le milieu de la dernière décennie, les rencontres entre les responsables des PECO et des autorités venues d'outre-atlantique se multiplient au point qu'elles dépassent largement celles qui ont lieu avec les pays d'Europe occidentale. En période d'élargissement de l'OTAN, ce phénomène pourrait être jugé normal. Il est toutefois intéressant de noter qu'un pays comme la République tchèque a reçu, en une année, autant de visites que l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest.

D'autre part, les Etats-Unis mènent une politique intense afin de pénétrer puis d'influencer les pays du PECO<sup>1</sup>. Les accords bilatéraux se multiplient depuis 1995 à des fins de coopération technologique, d'échanges d'informations de défense ou d'assistance militaire avec de nombreux pays. C'est le cas par exemple avec la Croatie avec laquelle les Etats-Unis cultivent des rapports privilégiés depuis 1995 comme l'a montré leur engagement actif, par l'intermédiaire de la Military Professional Resources incorporated (MPRI), dans la réorganisation de l'armée croate victorieuse en Krajina dès août 1995. Mais c'est aussi le cas avec la Pologne notamment dont les besoins en armement, et en particulier en

---

<sup>1</sup> « Pour les Américains, leur hégémonie politique internationale doit s'appuyer sur les ventes d'armes. La mise en route de grands programmes européens et la concentration industrielle impliquent pour les Américains un rééquilibrage des forces à leur détriment. » GADAULT T., « Alain Richard plaide la cause de la défense européenne à Washington », LA TRIBUNE, lundi 21 février 2000.

<sup>1</sup> DEUTSCH M., « La raison d'être de l'OTAN ? Permettre la subordination militaire des Européens à une Amérique toute-puissante. », LIBERATION, 30 avril au 2 mai 1999.

avions de combat, est très important. C'est pourquoi depuis 1996, les exercices conjoints entre Américains et Polonais se multiplient.

Au surplus, les Etats-Unis cherchent à devenir l'interlocuteur privilégié des Etats d'Europe centrale et orientale en développant des liens de dépendance plus forts. En Albanie mais aussi en Hongrie, ils ont occupé des bases militaires. Le pouvoir d'achat et les emplois qui sont créés pour satisfaire la demande des soldats américains a un poids considérable dans des économies locales encore fragiles. Cette sorte de dépendance économique a toutes les raisons de perdurer. En outre ces déploiements leur permettent de disposer d'une vitrine, sur place, au profit de la publicité de leurs armements. Mais surtout les accords se multiplient pour que les Etats-Unis forment les cadres officiers et /ou sous-officiers de ces pays. L'intérêt d'une telle pratique est essentiel dans la mesure où ces futurs responsables deviennent les meilleurs ambassadeurs qui soient des matériels américains au sein de leurs pays respectifs. Ainsi, qu'il s'agisse de la Hongrie, de la République tchèque ou encore de l'Albanie, les accords se multiplient en ce sens avec les Etats-Unis sans oublier les conseillers américains au contact direct des responsables politiques ou militaires de certains de ces pays.

Profitant de toutes les occasions, « l'Oncle Sam » profite aussi de sa participation à des interventions extérieures pour s'implanter durablement sur de nouveaux marchés. Il diffuse la culture et les produits militaires américains en permanence au cours d'opérations diverses. Soit de façon indirecte à l'aide d'émissions radiophoniques, soit de manière directe en finançant sur place les travaux pour la création de centres d'entraînement comme en Albanie, ou en permettant à ses militaires déployés sur un théâtre d'opération (mais force est de constater que ce genre d'actions se multiplient aussi chez certains pays européens) de prendre des contacts pour eux-mêmes ; mais aussi pour des entreprises privées par le biais des réservistes notamment. Un bureau militaire spécialisé doit établir le contact et se rendre indispensable aux autorités locales pour qu'elles s'orientent naturellement vers lui si le besoin s'en faisait sentir ultérieurement. En 1997, 1200 Américains de ce service opéraient ainsi en Bosnie (la France ne disposait, elle, que d'une douzaine de spécialistes !<sup>1</sup>).

---

<sup>1</sup> DWERNICKI Christophe, « L'élargissement de l'OTAN au service de l'industrie de défense américaine », DEFENSE NATIONALE, février 1998, pp. 81 à 97.

L'argent continuant d'être le nerf de la guerre, des arrangements financiers sont mis en œuvre pour faciliter la solvabilité des intéressés. En 1995, le Congrès a approuvé le Pentagon's Defense Export Loan Guarantee Program permettant de faciliter le financement pour les contrats d'armement comme a pu en bénéficier la Roumanie dès 1997. Ainsi, pour un achat d'armement aux Etats-Unis, 85% du montant total seront financés par des emprunts privés garantis par le gouvernement américain tandis que seuls les 15 % restants le seront par des banques avec caution du Trésor roumain. D'autres pays sont concernés par ce genre de pratique comme la Pologne par exemple tandis que le Pentagone, au cours de l'année 98, a accordé quinze milliards de dollars de garantie financière aux futurs récipiendaires de l'OTAN pour acheter tous les systèmes d'armes dont ils ont besoin. Au surplus, l'administration américaine recevait l'ordre de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès d'un certain nombre de PECO à l'achat, à la location voire même au don de matériels militaires américains. En effet, le fait de donner des matériels jugés dépassés (dumping) mais en parfait état de fonctionnement n'est pas rare. Il permet à l'Etat donateur de couper court à toutes les velléités de concurrence. Mais surtout elle rend l'Etat receveur en grande partie dépendant. D'une part, si le matériel a été donné, la maintenance ne l'est pas. Le pays donateur peut ainsi se rembourser de sa générosité initiale en pratiquant des prix prohibitifs dus, bien entendu, à la rareté des pièces demandées. Il en va d'ailleurs de même pour les frais de formation des hommes devant utiliser ou soutenir le matériel. D'autre part, il est logique qu'en cas de besoin le pays receveur fasse, en priorité, appel au pays donateur avec qui des liens privilégiés existent et dont les troupes connaissent nécessairement le matériel en dotation sur place. Dans le même ordre d'idées, les entreprises américaines font preuve d'une réactivité et d'un dynamisme exemplaires pour conquérir des marchés au détriment de leurs rivaux. Dans ce cadre, relayées par les responsables politiques et militaires américains, ces firmes sont à même de répondre aux moindres demandes des futurs acheteurs en terme de coopération ou de délocalisation. Pour garantir la vente de F16 à de nombreux pays dont le besoin en avion de combat moderne se faisait pressant et pour battre de vitesse tous les autres constructeurs (dont le Français Dassault), des accords ont été signés pour que Mc Donnell s'implante à Prague ou pour que des F18 soient assemblés en Pologne.

Ainsi, force est de constater que les Etats-Unis mettent tout en œuvre pour imposer leurs industries d'armement aux PECO au détriment de leurs concurrents. Ceci est essentiel pour

leurs industriels qui ont un besoin majeur de conquérir de nouveaux marchés. Il est ainsi intéressant de constater que les grands groupes d'armement ont été parmi les principaux financiers de la campagne présidentielle de M. Clinton en 1996. En outre, ces mêmes groupes sont omniprésents dans le "Comité pour l'expansion de l'OTAN" qui pèse lourdement auprès du Congrès pour le convaincre de la nécessité d'ouvrir l'OTAN à l'Est. Dans cette optique, la politique européenne de défense menace directement leurs intérêts. Elle peut en effet attirer les PECO qui, logiquement, privilégieraient alors les industries d'armement de leurs futurs alliés. C'est pourquoi il est fondé de penser que ces marchands d'armes cherchent, par tous les moyens, à influencer l'administration américaine dans la voie de la neutralisation de l'initiative européenne au profit d'un élargissement de l'OTAN à l'Est sous la domination des Etats-Unis<sup>1</sup>.

---

1 « le développement d'une intéropérabilité des équipements polonais, tchèques et hongrois avec le système OTAN pourrait se traduire par une américanisation des procédures et des matériels apparemment contradictoire avec le développement du concept de défense européenne autonome », LIPONSKA-LABEROU J.

## **CONCLUSION**

L'Union européenne a multiplié en dix ans les sommets et rencontres pour se doter d'une véritable capacité militaire autonome constituée d'une force conséquente ainsi que d'outils décisionnels crédibles. Les difficultés restent nombreuses mais la volonté des différents partenaires semble affirmée et permet d'être optimiste quant à l'aboutissement de la PESD dans les années à venir.

De leur côté, les Etats-Unis ne cessent de mener une politique paradoxale. Particulièrement favorables au développement capacitaire de leurs alliés, ils sont en revanche totalement opposés à toutes les mesures qui pourraient fragiliser la cohérence politique de l'Alliance atlantique et par voie de conséquence leur position sur la scène internationale. Or, leur volonté de voir les moyens européens croître suppose également qu'en parallèle s'accroisse l'engagement de ceux-ci dans le règlement des crises. Au fur et à mesure, la participation européenne à la décision devrait donc aussi augmenter au détriment des Etats-Unis.

C'est pourquoi, dans les années à venir, les Américains devront mener à l'égard de l'Europe une stratégie diplomatique sophistiquée afin de pouvoir obtenir une amélioration des capacités européennes tout en contenant les tentations d'indépendance de leurs alliés.

Les prochaines années seront capitales. Verront-elles l'Europe prendre son envol avec le risque d'une confrontation majeure avec le « Big Brother », ou confirmeront-elles le

leadership américain s'appuyant sur une OTAN renforcée par un pilier européen de défense conséquent ?

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **REVUES**

- ARTAUD Denise, « Les Etats-Unis et l'Europe : une nouvelle architecture de sécurité ? », DEFENSE NATIONALE, janvier 1999, pp.8 à 23
- BITSCH Marie-Thérèse, Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours, Bruxelles, éditions Complexe, 1999 (1996)
- Bulletin International sur la Conversion des Industries d'Armement, juin 1996
- De Defensa, 10 avril 2000, volume 15, numéro 14, Enjeu stratégique p.5 à 9
- De Defensa, 10 décembre 1999, volume 15, numéro 07, Fracture transatlantique p.6 à 9
- De Defensa, 10 décembre 2000, volume 16, numéro 07, sauvegarde européenne p.7 à 9
- De Defensa, 10 juin 2000, volume 15, numéro 18, « l'EUROPE qui gagne » p.7 à 9
- De Defensa, 10 mai 2000, volume 15, numéro 16, « l'EUROPE vers la crise » p.4 à 7
- De Defensa, 10 novembre 2000, volume 16, numéro 05, le cas européen p.2 et 3
- De Defensa, 25 janvier 2000, volume 15, numéro 09, On n'a pas encore mesuré toute l'importance du processus européen de défense et de sécurité p.20
- De Defensa, 25 juin 2000, volume 15, numéro 19, Défense européenne à la mode p.2 à 9
- De Defensa, 25 mars 2000, volume 15, numéro 13, L'Europe dans ses oeuvres p.8 et 9
- De Defensa, 25 octobre 1999, volume 15, numéro 04, Destinée européenne p.5 à 9
- De Defensa, 25 septembre 2000, volume 16, numéro 02, le domaine qui nous révélera l'EUROPE p.5
- Déclaration Franco – britannique sur la défense européenne, Saint Malo, 04 décembre 1998
- DUFOURCQ Jean, « La puissance européenne, un enjeu de taille », DEFENSE NATIONALE, juin 1997, pp. 63 à 70
- DWERNICKI Christophe, « L'élargissement de l'OTAN au service de l'industrie de défense américaine », DEFENSE NATIONALE, février 1998, pp. 81 à 97
- GUTMANN Francis, « La France, l'Europe et l'OTAN », DEFENSE NATIONALE, février 1998, pp. 3 à 10
- HEISBOURG François, « Défense européenne : la mise en œuvre », Cahiers de Chaillot, numéro 42, septembre 2000

MISSIROLI Antonio, « PESC, défense et flexibilité », Cahiers de Chaillot, numéro 38, février 2000  
POLITIQUE INTERNATIONALE, « Faut-il enterrer l'Alliance atlantique ? », numéro 50, 1995  
POLITIQUE INTERNATIONALE, « L'OTAN survivra-t-elle en l'an 2000 ? L'OTAN et le pilier européen », numéro 71, 1996  
SCHMITT Burkard, « De la coopération à l'intégration : les industries aéronautiques et de défense en Europe », Cahiers de Chaillot, numéro 40, juillet 2000  
SLOAN Stanley, « Les Etats-Unis et la défense européenne », Cahiers de Chaillot, numéro 39, avril 2000

### ARTICLES DE PRESSE

BEYLAU Pierre, « Défense européenne : la méfiance américaine », LE POINT, 15- 22 décembre 2000, pp. 23  
BONIFACE P., « Un unilatéralisme américain débridé », LE FIGARO, vendredi 12 janvier 2001  
BONIFACE Pascal, « Défense européenne : les premières leçons du conflit au Kosovo », LE TELEGRAMME DE BREST, 25 mai 1999  
BONIFACE Pascal, L'Europe de la défense, IRIS, numéro hors série 2000  
CASSEN B., « L'introuvable défense européenne », LE MONDE diplomatique, juin 1999  
COHEN W. traduit par CORDONNIER A., « L'OTAN reste la clé de voûte », LE FIGARO, jeudi 11 janvier 2001  
CROFT Stuart, HOWORTH Jolyon, TERRIFF Terry and WEBBER Mark, NATO's triple challenge, International Affairs 76, 3 (2000)  
DE LA GORCE Paul-Marie, « Quand l'Europe refuse une défense...européenne », LE MONDE diplomatique, juillet 1997  
DEGER Marc, « Alain Richard : nous sommes attachés à l'efficacité de la force européenne », LA TRIBUNE, 18 juillet 2000  
EVANS MICHAEL, « La Grande-Bretagne est prête à confier à la force européenne 10000 hommes », THE TIMES, mardi 14 novembre 2000  
FINANCIAL TIMES, « Un nouveau modèle d'armée », 15 / 11 / 2000  
FRACHON Alain et VERNET Daniel, « Les cinq leçons pour le XXIème siècle », LE MONDE, 07 avril 1999  
FREDET JEAN-GABRIEL, « A quoi sert la force armée européenne », LE NOUVEL OBSERVATEUR, numéro 1832, 16 au 22 décembre 1999  
FREDET Jean-Gabriel, Un entretien avec le ministre de la défense « A quoi sert la force armée européenne », LE NOUVEL OBSERVATEUR, 16 au 22 décembre 1999  
GEDMIN Jeffrey, « La force européenne de défense « pourrait faire éclater l'OTAN » », THE DAILY TELEGRAPH, 11 janvier 2001  
GRAHAM ROBERT, « La France est seule dans les projets de capacité militaire », FINANCIAL TIMES, 17 novembre 1999  
GUISNEL Jean, « Un marché mal contrôlé », LE POINT, 22-29 décembre 2000, pp.36  
HOLBROOKE Richard, « America, a European power », FOREIGN AFFAIRS, numéro 74, mars-avril 1995

ISNARD JACQUES, « Les décisions d'engagement militaire sont du ressort des nations », LE MONDE, samedi 09 décembre 2000

ISNARD Jacques, propos du CEMA français, « Les décisions d'engagement militaire sont du ressort des nations », LE MONDE, 9 décembre 2000

KREMP Herbert, « Un cas concret pour l'Europe de la défense », DIE WELT, 15 décembre 2000

MATHIOPOULOS Margarita and GYARMATI Istvan, Saint Malo and Beyond : Toward European Defense, THE WASHINGTON QUARTERLY, autumn 1999

VERNET DANIEL, « Les Européens réticents face aux propositions françaises sur la défense commune », LE MONDE, dimanche 26 – lundi 27 septembre 1999

VERNET Daniel, « Vers une défense militaire européenne autonome », LE MONDE, 20 mars 1999

WINESTOCK Geoff, « Turkey uses its veto to block EU – NATO security deal », THE WALL STREET journal EUROPE, 20 décembre 2000